

LES EMBALLAGES LÉGERS

28 kg ! C'est le poids par habitant d'emballage recyclables qui se trouvent encore dans la poubelle noire chaque année. Près de 60% des emballages qui pourraient être recyclés ne sont donc pas triés et sont enfouis à Berbiac, où ils resteront le temps de leur décomposition naturelle. Trier les déchets permet pourtant d'en faire une ressource en recyclant les matières et favorise l'emploi local. Alors n'hésitez plus, regardez ci-dessous ce que vous pourriez trier de plus que vous ne faites déjà et n'oubliez pas que trier n'est pas si compliqué !



TRIER, C'EST FACILE ! VOTRE MÉMO TRI

Retrouvez ci-dessous votre mémo pour vous faciliter le tri. Vous pouvez le télécharger pour le mettre à proximité de vos contenants à recyclables en cliquant dessus.

Une hésitation ? Si vous ne voyez pas votre emballage sur les photos, c'est qu'il ne se recycle pas sur le territoire du Smectom.

MÉMO TRI

COMMENT SAVOIR
DANS QUEL CONTENANT
DÉPOSER MES DÉCHETS ?

JE VÉRIFIE D'ABORD
SUR L'EMBALLAGE



LA CONSIGNE DE TRI OU TRIMAN

<p>LES BOUTEILLES ET FILMS ÉTIRABLES EN PLASTIQUE</p> <p>LES BOÎTES MÉTALLIQUES</p> <p>LES BRIQUES ET CARTONS</p>	<p>LES EMBALLAGES EN VERRE</p> <p>DANS LE RÉCUP' VERRE</p>
<p>BIEN VIDÉS, PAS LAVÉS, PAS IMBRIQUÉS DANS LE SAC / BAC JAUNE</p>	<p>TOUS LES PAPIERS</p> <p>DANS LE RÉCUP' PAPIER</p>
<p>LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN</p> <p>DANS LE COMPOSTEUR</p>	<p>LES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX PIQUANTS, COUPANTS ET BOÎTES DASRI</p> <p>EN PHARMACIE OU DÉCHÈTERIE</p>

CITEO
Le nouveau nom
d'eco-emballages et Ecofolio



05.61.68.02.02
contact@smectom.fr
www.smectom.fr

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

L'ADEME met à votre disposition un outil vous permettant de connaître les consignes de tri en fonction des types de déchets.

Pour y accéder, cliquez sur l'image.

LES IDÉES REÇUES SUR LE TRI

"Le "Point vert" indique que l'emballage est recyclable."

FAUX!

SIGNIFIE QUE LE PRODUIT SE TRIE ?



On croit souvent à tort que ce logo, aussi appelé "point vert" est là pour signaler que l'emballage est recyclable. Il indique en fait que **le producteur de l'emballage a bien contribué** à la taxe à laquelle il est soumis. Les recettes de cette taxe sont collectées par l'organisme [EcoEmballage](#) qui la redistribue ensuite pour soutenir les acteurs de la filière de tri et de recyclage.

Le Triman

Le logo Triman est affiché sur les produits de grande consommation qui doivent être triés (dans la poubelle de tri en point d'apport volontaire, en déchèterie ou en magasin).

Il fournit donc une information claire au consommateur au moment de l'achat et du geste de tri.

"De toute façon, s'il reste des recyclables, mon sac noir est retrié ensuite."

FAUX!

Il est aujourd'hui **techniquement très difficile et beaucoup trop onéreux** de trier des ordures ménagères résiduelles pour en extraire des recyclables.

De plus, ceux-ci seraient certainement trop souillés pour pouvoir être réintégrés aux filières de recyclage.

L'ensemble de ce que nous mettons dans notre sac noir est donc stocké à Berbiac et y restera le temps de sa décomposition naturelle.

"À quoi bon trier, ils mettent tout dans le même camion."



VRAI... et FAUX!

Il arrive en effet, afin d'optimiser la collecte, qu'un seul camion passe pour ramasser la poubelle et les sacs jaunes.

Mais ces camions sont en fait dotés de ce qu'on appelle des bennes bi-compartimentées. Comme leur nom l'indique, **ces camions ont deux parties séparées** qui permettent de collecter les deux flux, **sans pour autant les mélanger.**

Votre tri est donc utile et sera apporté en centre de tri.

Et vous ? Vous faites comment ?

Sous l'évier, dans le cellier, sous le plan de travail, comment vous êtes vous organisé pour intégrer le tri à votre quotidien ?

Des astuces d'aménagement, une mnémotechnique bien utile, n'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à astuces@smectom.fr.

JE TRIE, ET APRÈS ?

Que se passe-t-il une fois que j'ai mis mon sac jaune au point de collecte ? Retrouvez en images le chemin parcouru par vos emballages.



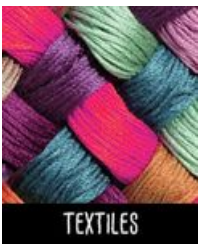
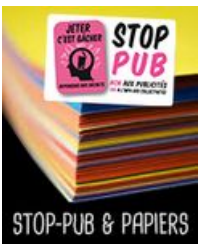
LE CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES DU PLANTAUREL, POUR UN TRI LOCAL, SOCIAL ET SOLIDAIRE.



Sur le territoire du Smectom, c'est le Centre de Tri des Emballages du Plantaurel qui reçoit et trie votre sac jaune. Une filière locale donc, qui favorise l'emploi sur le territoire et relève de l'économie sociale et solidaire. Pour davantage d'informations sur le CTE du Plantaurel, n'hésitez pas à [visiter leur site internet en cliquant ici.](#)




Retrouvez les différents déchets et des conseils pour les réduire en cliquant sur les images :





SMECTOM DU PLANTAUREL

Las plantos
09120 Varilhes

 Tél. : 05 61 68 02 02

 Fax. : 05 61 69 52 42

 NOUS CONTACTER

>